

LES OPÉRATIONS CONCERNÉES

Projets de solidarité de proximité : réponse à l'urgence sociale, accès aux droits sociaux, lutte contre l'isolement social...

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Vous souhaitez améliorer l'accueil et l'information sociale des habitants ? Vous souhaitez développer un dispositif de solidarité sur la commune ? Vous souhaitez être accompagné dans la mise en place de projets de cohésion sociale ? Le pôle d'action sociale de votre territoire est le partenaire de votre projet.

Description des prestations proposées

Accompagnement méthodologique ; conseil sur l'opportunité du projet ; accompagnement à la définition du projet ; accompagnement à la mise en place d'un processus participatif ; aide à la prise de décision ; accompagnement dans la réalisation du projet.

Les niveaux de prestations disponibles

Selon l'état d'avancement du projet, le niveau de prestation proposé par le Département pourrait être le suivant :

Niveau 1 - Lancement de la réflexion

- Un premier entretien téléphonique.
- Un rendez-vous sur site avec un temps de visite et un temps d'échanges.
- Mise à disposition de documents ressources et rappel de la réglementation.
- Identification des partenaires mobilisables et, le cas échéant, proposition de constitution d'un groupe projet pluridisciplinaire.
- Aide dans la méthodologie du projet (étapes, calendrier).
- Réalisation d'une note de restitution.

Niveau 2 - Définition et formalisation du projet

- Analyse sur l'opportunité du projet et les attentes de la commune.
- Mise en relation éventuelle avec des porteurs de projets similaires.
- Accompagnement à la mise en place d'un processus participatif.
- Relecture et avis sur projet de cahier des charges pour recrutement d'un prestataire en vue de la réalisation d'une étude préalable type assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).
- Accompagnement dans l'analyse technique des offres reçues.
- Participation aux réunions organisées par l'AMO.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Offre d'ingénierie destinée aux communes et leurs groupements.
- Niveau 1 à 2 : accompagnement gratuit.

LES GUIDES DE RÉFÉRENCES

- [Cartographie de la sectorisation des Pôles d'action sociale](#)

PROJET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL



LA MANCHE
EN APPUI AUX TERRITOIRES



CONTACT

Direction de l'accompagnement social de proximité

Responsable du pôle d'action sociale de Cherbourg-Hague – 02 33 10 01 53

Responsable du pôle d'action sociale de Cherbourg-Val de Saire – 02 33 88 77 20

Responsable du pôle d'action sociale de Valognes – 02 33 21 74 18

Responsable du pôle d'action sociale de Carentan-les-Marais – 02 33 71 63 64

Responsable du pôle d'action sociale de Saint-Lô – 02 33 77 28 35

Responsable du pôle d'action sociale de Coutances – 02 33 10 01 50

Responsable du pôle d'action sociale de Granville – 02 33 91 14 10

Responsable du pôle d'action sociale d'Avranches – 02 33 89 27 67

Responsable du pôle d'action sociale de Saint-Hilaire-du-Harcouët – 02 33 69 28 14

[formulaire de contact](#)